

Les relatives sans pronom relatif

Anne ABEILLE, Danièle GODARD
Université Paris 7 & CNRS, LLF

INTRODUCTION¹

La diversité syntaxique des relatives en français est bien connue (Godard 1988). Elles peuvent être introduites par un pronom relatif (*lequel, où*) ou par un subordonnant plus général, appelé “complémenteur” en grammaire générative (Kayne 1974-75). Elles peuvent avoir un constituant manquant, ou un pronom coréférent à leur antécédent, comme en témoignent les exemples suivants:

- (1) a. C'est le livre_i [qu'il faut lire -_i].
b. un homme_i [dont je t'ai parlé -_i]
- (2) a. une femme_i [[avec laquelle_i]_k on peut parler -_k longtemps]
b. un endroit_i [[où_i] aller -_i pour le weekend]
- (3) un homme_i [dont il est clair que le président devrait faire appel à lui_i]

En (2) le constituant initial est un pronom relatif, ou contient un pronom relatif, alors qu'en (1) et en (3), c'est un complémenteur. En (1) et en (2), le constituant relativisé correspond à un constituant manquant (ou “gap”, représenté ici par un tiret), alors qu'en (3) c'est un pronom.

Si l'on inclut les variétés de français parlé, décrites en particulier par Deulofeu 1981, on trouve des cas comme (4a), apparemment semblables à (3) mais introduits par *que*, et des cas apparemment plus mystérieux comme

¹ Nous voudrions remercier pour leurs commentaires fructueux Claire Blanche-Benveniste, José Deulofeu, Frédéric Sabio, Ivan Sag, ainsi que les publics des conférences ICCG 2004 à Marseille, et “Le français parlé à Oxford”, où des versions de ce travail ont été présentées. Nous avons une dette particulière envers José Deulofeu et Frédéric Sabio qui nous ont donné accès, respectivement, au corpus C-ORAL-ROM et au corpus d'Aix. L'analyse de *dont* reprend en partie un travail en cours avec Ivan Sag (Abeillé et al. 2003).

(4b), sans constituant manquant ni pronom coréférent, que certains auteurs hésitent à analyser comme des relatives (Gadet 2003):

(4) a. Il y a beaucoup d'appareils; qu'on s'en sert pas tous les jours.

b. Vous avez des feux qu'il faut appeler les pompiers tout de suite.
(Deulofeu 1981)

Nous voudrions proposer une analyse des relatives qui sépare les relatives en *dont* + pronom (3) des relatives en *que* + pronom (4a) et qui assimile ces dernières au cas plus général des constructions topique (ou thème)-propos, dont relèvent aussi les exemples plus rares du type (4b). Seules les relatives en *dont* + pronom, considérées généralement comme relevant d'un style soutenu, sont à analyser comme des relatives à pronom résomptif, c'est-à-dire des relatives où il y a obligatoirement un constituant relativisé, représenté par un pronom; pour les relatives en *que*, il s'agit d'une relative à topique, avec un pronom fréquent mais pas obligatoire, et donc d'une relation discursive plutôt que syntaxique; il n'y a pas lieu de parler de "décumul" (contra Guiraud 1966).

1. LES RELATIVES EN *QUE/QUI*

1.1. La distinction entre pronom relatif et complémenteur

Comme il est bien connu (voir, par exemple, Kayne 1974-75, Blanche-Benveniste 1980, Godard 1988), on peut opposer pronoms relatifs et complémenteurs selon les propriétés suivantes²:

- (i) du point de vue morphologique, seuls les pronoms peuvent varier en genre et en nombre, ce qui conduit à analyser *lequel* comme un pronom.
- (ii) du point de vue sémantique, seuls les pronoms ont un indice référentiel, qui leur permet de contraindre leur antécédent (à dénoter un être animé, ou un lieu).
- (iii) seuls les complémenteurs contraignent le mode de la proposition qu'ils introduisent.
- (iv) seuls les pronoms peuvent avoir une fonction grammaticale dans la phrase, en particulier être complément d'une préposition.

² La distinction entre les deux catégories de mots introducteurs peut expliquer qu'on trouve les deux, dans les concessives (i) et certaines relatives non standard (ii):

(i) Où que vous vous adressiez, vous obtiendrez la même réponse.

(ii) Un endroit où qu'on va pas tous les jours

On analysera donc ici *que*, *qui* comme des complémenteurs, en ce qu'ils ne contraignent pas leur antécédent (5) et introduisent seulement une proposition à l'indicatif ou au subjonctif (6):

- (5) a. l'homme / le problème que tu vois
- b. l'homme / le problème qui te préoccupe
- (6) a. * un problème qu'étudier sérieusement
- b. un problème que Jean étudiera

En revanche *lequel*, *quoi*, *où* sont des pronoms, qui contraignent leur antécédent (vague et inanimé pour *quoi*, locatif ou temporel pour *où*), mais pas le mode de la relative (qui peut être à l'infinitif), et qui peuvent être à l'intérieur d'un syntagme prépositionnel (SP):

- (7) a. ce / *les personnes à quoi il faut penser
- b. Je connais un endroit où aller pour le week end.
- c. C'est quelqu'un avec qui parler.
- d. un endroit vers où / jusqu' où il faut aller

On doit donc distinguer le *que* relatif du *que* interrogatif, qui lui est un pronom clitique, obligatoirement adjacent à une forme verbale, et le rapprocher du *que* qu'on trouve à l'initiale des complétives.

Pour *qui*, on est conduit à distinguer deux formes, celle que l'on trouve après préposition, et qui est un pronom analogue au pronom interrogatif (limité aux référents humains et compatible avec l'infinitif) et le *qui* dit "sujet", à analyser comme un complémenteur:

- (8) a. Je cherche une personne à qui parler.
- b. * le fauteuil sur qui tu es assis
- c. Avec qui as-tu parlé ?

On peut montrer que le *qui* sujet est en fait une variante du complémenteur *que*, comme en témoigne son élision, en français parlé (Blanche Benveniste 1980), analogue à celle qu'on observe avec le complémenteur *que* et impossible avec le pronom *qui*:

- (9) a. l'homme qui/ qu'est venu
- b. l'homme à qui / * à qu' est arrivé un accident

Si les relatifs *que* et *qui* sujet sont des réalisations du même complémenteur, on comprend mieux qu'ils puissent alterner comme on l'observe quand on relativise un sujet enchâssé. Au lieu de la séquence

attendue (*qui* en initiale de relative et *que* en initiale de complétive), on observe la séquence inverse³:

(10) a. * l'homme qui je crois que viendra

b. l'homme que je crois qui viendra

On conclura donc sur l'existence d'un premier type de relative sans pronom relatif, introduite par le complémenteur *que/qui*.

1.2. Les relatives en *que/qui* avec gap

Du point de vue de leur structure interne, ce qui détermine la réalisation *que* (ou *qui*) est le fait que le sujet soit réalisé dans la proposition ou manquant. On pourra analyser le complémenteur comme une tête syntaxique, qui sélectionne une phrase complément (à l'indicatif ou au subjonctif) avec sujet réalisé (pour *que*) ou sujet manquant (pour *qui*).

S'il s'agit d'une relative, on dira que la phrase introduite par *que* doit avoir un constituant manquant, de type nominal, si l'on se limite au français standard:

(11) a. l'homme que je crois qui est venu

b. l'homme que j'ai vu

c. le jour qu'il est venu

En (11a), il manque un SN sujet, en (11b) un SN objet direct, en (11c) un SN circonstanciel (cf. *Il est venu ce jour-là*). Le français parlé étend la construction aux compléments prépositionnels, ce qui se comprend si *que* est un pur subordonnant (et non un pro SN):

(12) a. le livre que j'ai besoin

b. une vérification qu'on vous demande de procéder (Deulofeu 1981)

1.3. Les relatives en *que/qui* sans gap

Les relatives en *que/qui* avec un pronom au lieu d'un gap, ont été remarquées dès Damourette et Pichon, qui les appelait relatives "phrasoïdes". Le pronom peut être un clitique ou une forme forte, un déterminant possessif ou une forme prépositionnelle à interprétation anaphorique (*avec, dedans...*). Nous citons d'abord en (13) les exemples de Deulofeu (1981, 1999), puis en (14) ceux tirés (par J. Deulofeu) du récent

³ Comme noté par C. Blanche Benveniste (2005), on tend à éviter (10b) à l'oral et à utiliser à la place : *l'homme dont je crois qu'il viendra* (voir *infra* section 2.2).

corpus C-Oral-Rom de 300 000 mots (Cresti et Moneglia 2005), en mettant le pronom en gras ; occasionnellement, l'antécédent nominal est repris dans la relative (14e).

- (13) a. une personne qui est inconsciente mais qu'**elle** a la respiration
b. Il y a des personnes qu'**ils** ont de la répugnance à le faire.
c. Maintenant les gens ils ont de ces expressions là qu'il faut que tu prennes un dictionnaire pour **les** comprendre.
d. Une fille qu'on **la** voit qu'une ou deux fois par semaine, ça vaut pas le coup.
- (14) a. // ma jupe noire là / que Marie-Laure m'a dit / ouais / **elle** est sympa
b. / c'était un restaurateur / que **sa** viande était meilleure que **son** orthographe
c. c'est chiant quand tu te retrouves à un endroit / que tu peux pas y aller / que tu es obligé d'**en** trouver un autre//
d. c'est-à-dire que même si ça se pose à toi comme une obsession que tu peux pas t'**en** défaire / tu rationalises/
e. // mais attention quand même aux italiens / que même une occasion peut suffire / **aux italiens** / pour ouvrir la marque

On peut également citer les exemples que, dans un travail récent, Gapany 2004 note comme "oral":

- (15) a. Laquelle ? - Celle que tu crois qu'**elle** est stewardesse.
b. Il y a que les céréales que c'est bon pour la santé.
c. L'homme que j'ai failli rentrer **dedans**, c'était Claude Brasseur.

Dans le même ensemble d'exemples (Gapany 2004), on trouve des relatives, rarement signalées ailleurs, où le complémenteur est réalisé en *qui*, suivi d'un pronom:

- (16) a. mes copines de fac qui d'ailleurs **certaines** se désolaient de me voir si froid à leur égard. (TV)
b. Vous vous souvenez du capitaine Haddock qui, quand **il** était en apesanteur, **son** whisky se mettait en boule. (TV)
c. L'air (...) lui sert pour expulser cette salive qui plus **elle** est épaisse, plus **elle** a de facilité à être rejetée loin. ("Jussieu")

Comment analyser ces relatives à complémenteur + pronom ? L'analyse habituelle (voir par exemple Deulofeu 1981, Gadet 2003, Godard 1989), considère que le pronom est "résomptif", c'est-à-dire représente le constituant relativisé. On sait, en effet, que ce type de relatives se trouve

dans un certain nombre de langues comme l'irlandais, le suédois ou l'hébreu, en plus des relatives avec "gap". Le pronom remplacerait le gap, notamment dans des structures où celui-ci est syntaxiquement impossible, par exemple dans une circonstancielle (13c, 16b) ou une proposition coordonnée (16c).

Cette analyse rencontre deux problèmes principaux. D'une part, elle ne rend pas compte du fait que la relative à pronom a, en français, une interprétation différente de la relative à gap ; alors que la relative à gap est compatible avec toutes les interprétations, la relative avec pronom semble associée à une propriété donnée comme caractéristique, définitoire de l'antécédent. Ainsi, il s'agit soit de relatives restrictives comme en (15a,c), soit de relatives qui construisent une interprétation quasi-générique, notamment avec un antécédent indéfini, comme en (13). D'autre part, la fréquence du pronom en position sujet rend peu plausible l'assimilation aux relatives à pronom résomptif (comme en hébreu ou en irlandais), puisque, d'une manière générale, ces relatives interdisent justement le pronom en position de sujet principal:

(17) Hébreu (Borer 1984)

a. * ha-'is, se hu, melamed 'anglit

l'homme que il enseigne l'anglais

b. ha-yeled, se rina 'ohev ('oto,)

le-garçon que Rina aime (lui)

c. ha-yeled, se rina xasva 'al-av,

le-garçon que Rina pense à-lui

Notre hypothèse est qu'il faut rapprocher les relatives en *que/qui* + pronom des relatives du type (4b), rappelées ici en (18):

(18) a. Vous avez des feux qu'il faut appeler les pompiers tout de suite.
(Deulofeu)

b. Vous avez une figure que vous devez avoir de la température. (Gadet)

c. J'avais eu un / un / traumatisme crânien / que j'avais le cerveau qui s'échappait. (C-0ral-Rom)

d. Il arrête de regarder un match qu'il nous aurait tué si on avait changé la télé. (Gapany)

L'antécédent est ici, comme en (13-16), un topique, au sens large, à propos duquel la relative énonce une proposition qui le caractérise. Ce type d'interprétation se trouve aussi, en dehors des relatives, dans les constructions dites à thème ou topique détaché (*Hanging Topic*) en français (cf. Deulofeu 1999):

- (19) a. Jean, je n'aime pas beaucoup ce type-là.
b. Ma mère, le salon, c'est de la moquette.
c. La voiture, ce matin, j'ai pas eu de problème.
d. Y a des personnes / vous allez les voir / elles pleurent pendant deux ou trois heures / elles vous pleurent dans les bras et vous repartez / elles pleurent encore // et ça c'est très dur à vivre. (C-Oral-Rom)

Nous ajoutons deux autres arguments en faveur de notre analyse. D'une part, les relatives se construisant sans gap ni pronom constituent un type attesté: c'est le cas d'un type de relatives en japonais comme dans l'exemple (20a), qui a un analogue dans la phrase topicalisée (20b):

(20) Japonais (Gunji 1987)

- a. [Ken-ga kaettekitta Naomi-wa] totemo uresosooda
Ken-NOM est-entré Naomi -TOP très semble-heureux
Naomi, (pour ce qui la concerne) Ken est rentré, a l'air très heureuse
- b. [Naomi-wa] [Ken-ga 10 nen burini kaettekita]
Naomi-TOP Ken-NOM 10 ans après est-entré
Pour ce qui est de Naomi, Ken est rentré après 10 ans

D'autre part, on peut expliquer la fréquence en même temps que l'absence de l'obligation du pronom sujet. En effet, le sujet syntaxique est souvent assimilé au topique de discours. Et, de même que le topique n'est pas obligatoirement repris dans la phrase (d'où le nom de "Hanging Topic"), de même le pronom n'est pas obligatoire dans la relative.

Nous concluons donc à l'existence d'un type spécifique de relative en *que/qui*, pour le français parlé, avec un pronom fréquent (surtout en position sujet) mais non obligatoire. Il ne s'agit pas d'un pronom résomptif, car il n'y a pas de lien syntaxique avec l'antécédent, simplement un lien de type discursif.

2. LES RELATIVES EN *DONT*

2.1. L'analyse de *dont* comme complémentateur

On peut montrer, en suivant Godard (1988) que *dont* est devenu aujourd'hui un complémentateur. Il est invariable, il ne contraint pas son

antécédent (qui peut être animé ou non), il contraint en revanche le mode de la relative qui doit être à l'indicatif ou au subjonctif⁴:

- (21) a. un problème_i dont nous devons parler –_i
b. un enfant_i dont [la mère – _i] est malade
c. ?? Voilà une petite phrase dont se souvenir.
d. Voilà une petite phrase de laquelle se souvenir.

Il ne peut, à la différence de *duquel*, être employé comme complément de N ou de Prép.:

- (22) a. un enfant [à la mère duquel] / *[à la mère dont] je voudrais parler
b. une personne [près de laquelle] / *[près dont] on se sent bien

On analysera *dont* de manière analogue à *que*: c'est une tête syntaxique, qui prend comme complément une proposition finie, auquel manque un constituant prépositionnel⁵. Ce gap est normalement un SP en [de], mais à l'oral on trouve certains emplois où il est généralisé pour n'importe quel SP manquant (*auxquelles* en (19a), *pour qui* en (19b)):

- (23) Corpus d'Aix
a. Il ne faut pas reposer des choses / dont on a déjà eu la réponse bien entendu.
b. ces messieurs dont contrairement à ce que vous pouvez penser j'ai une grande admiration

L'analyse de *dont* comme complémenteur permet de prendre en compte les cas où la relative ne comprend pas de gap, mais un pronom.

2.2. Les relatives en *dont* avec pronom résomptif

La syntaxe des relatives en *dont* + pronom a été étudiée en particulier par Godard 1988. Restreintes à l'origine à quelques verbes de parole ou d'opinion (*dire, croire, savoir, penser*), *dont* correspondant à un complément prépositionnel de propos (cf. *On a dit de Jean que ...*), elles se sont généralisées à des prédicats d'attitude qui n'ont pas comme complément un SP[de]:

- (24) a. un problème dont il est clair que nous y reviendrons

⁴ On trouve quelques exemples du type (21c) dans Frantext, mais aucun après 1960.

⁵ Nous ignorons ici les emplois elliptiques et/ou averbaux de *dont* partitif, fréquents à l'écrit comme à l'oral : *Il y en a eu deux, dont un petit garçon avec un bras cassé.*

- b. * Il est clair de ce problème que nous y reviendrons
- c. ? un problème dont il est clair que nous reviendrons **dessus**

Le pronom, coréférent à l'antécédent de la relative, peut prendre n'importe quelle forme (pronom fort, clitique, déterminant possessif, proforme prépositionnelle), mais contrairement à ce qu'on a observé avec les relatives en *que/qui*, il est obligatoire:

- (25) a. * une situation dont personne n'avait eu le désir qu'on en arrive à la lutte armée
- b. une situation dont personne n'avait eu le désir qu'elle dégénère comme elle l'a fait
- c. *un problème dont il est clair que nous reviendrons sur le sujet

En français standard, cette construction est soumise à une double contrainte lexicale et syntaxique (Godard 1988). D'une part, le pronom doit être enchâssé dans une complétive complément d'un prédicat d'attitude propositionnelle (en gros, verbe ou adjectif de parole ou d'opinion):

- (26) a. * un problème dont c'est important
- b. * un problème dont nous y reviendrons
- c. * un problème dont on refuse que nous y revenions

Contrairement à ce qu'on observait plus haut dans les relatives en *que/qui*, le pronom ne peut être complément du verbe de la relative (26a-b) ; il ne peut non plus être enchâssé sous un verbe de volonté comme *refuser* (26c). D'autre part, ce prédicat déclencheur ne peut se trouver dans une "île" (une circonstancielle ou une phrase sujet). Cette contrainte s'explique s'il existe une dépendance syntaxique entre le prédicat et *dont*, qui obéit aux contraintes d'îles, comme la relation entre un constituant antéposé et le gap (comparer (2) et ?? *une femme avec laquelle, si on peut parler longtemps, on est toujours intéressé*):

- (27) a. une difficulté dont Paul est certain qu'il la résoudra
- b. * une difficulté dont [savoir que Paul est certain qu'il la résoudra] ne nous aide guère pour le moment, ...

Le pronom lui-même, à partir du moment où il est enchâssé sous un prédicat déclencheur se trouvant dans une position acceptable, n'est pas soumis aux mêmes contraintes qu'un gap, puisqu'il peut être dans une complétive sujet ou une circonstancielle:

- (28) a. * La flexion casuelle qu'il est bien établi que [de supprimer -] est une tendance de toutes les langues indo-européennes,...

b. La flexion casuelle dont il est bien établi que [de **la** supprimer] est une tendance de toutes les langues indo-européennes,...

Cette plus grande liberté positionnelle du pronom est généralement observée dans les langues qui ont des relatives avec gap et des relatives avec pronom résomptif. Enfin, une relative en *dont* peut contenir une coordination dont un élément comporte un gap, et l'autre un pronom:

(29) un problème dont je suis certain [[que nous avons déjà discuté –] [et que nous y reviendrons plus tard encore]]

C'est pourquoi nous considérons qu'il y a un seul *dont*, à analyser comme un complémenteur, et que le pronom comme le gap requiert une dépendance syntaxique avec l'antécédent.

Si l'on prend en compte les emplois non standard de *dont*, la contrainte sur le prédicat principal disparaît (on peut avoir un pronom qui n'est pas enchâssé sous un verbe de parole ou d'opinion), mais le pronom lui-même est plus contraint puisqu'il doit correspondre à un SP[de]. On trouve ainsi les formes: *en, son, de lui, d'entre eux*⁶.

(30)a. ma stratégie dont j'**en** ai parlé avant (Godard 1989)

b. mon cher Emile dont je suis sans nouvelles **de lui**

c. Il y en a dont **leurs** voisins ou je ne sais qui sont à Aubagne. (Corpus Aix)

(31) a. Maurice Béjart dont c'est la rentrée de **son** ballet (Gapany 2004 "journal")

b. L'assainissement des entreprises publiques a considérablement aggravé le chômage, en particulier au sein des jeunes, dont un million **d'entre eux** errent sans travail. (Gapany 2004 "journal")

⁶ C. Blanche Benveniste (2005) indique que les emplois de *dont* avec pronom sont plus rares que ceux de *que* avec pronom à l'oral. Sur les 235 emplois de *dont* dans le corpus d'Aix, fourni par F. Sabio, nous en avons trouvé 4 avec pronom. Ceux qui sont de forme *il/le/la* sont toujours enchâssés sous *dire* ou *voir* :

- *cette société dont je t'ai dit qu'on l'appelait la holding*

- *la fameuse opération dont je t'ai dit que nous allons essayer de la suivre*

- *ce chapitre sur la publicité dont nous verrons après qu'il n'est pas exempt de critique.*

Dans le corpus du français de référence, sur les 135 emplois de *dont*, 2 sont avec pronom (le premier correspond à ce que nous appelons standard, le second au non standard):

- *Des petits films des fois qui passent au cinéma le Chapeau Rouge dont ouais je crois que je vais y aller*

- *Des fonds communs de placement dont on en parle encore au jour d'aujourd'hui.*

Nous concluons donc que les relatives en *dont* présentent toujours une dépendance syntaxique avec une position relativisée, que celle-ci corresponde à un gap ou soit réalisée par un pronom. Leurs propriétés sont donc différentes des relatives en *que/qui* avec pronom pour lesquelles on ne peut parler de position relativisée.

3. UNE ANALYSE EN HPSG

Nous présentons une formalisation de nos analyses dans le cadre d'une grammaire syntagmatique HPSG (*Head-driven Phrase Structure Grammar*)⁷. Il s'agit d'un cadre bien adapté pour des analyses syntaxiques prenant au sérieux l'interface avec la sémantique et la pragmatique, ainsi que pour la prise en compte de variantes non standard (voir l'étude du Black English de Bender 2001).

Dans ce cadre, on admet des représentations lexicales assez riches, qui peuvent être sujettes à variation, et des représentations syntaxiques assez générales, qui peuvent être sous-spécifiées. Ainsi, les syntagmes sont caractérisés davantage par la fonction grammaticale de leurs constituants immédiats (Tête, Sujet, Complément etc.) que par leur catégorie (SN, SV) ou par leur ordre. Les informations syntaxiques, sémantiques, contextuelles et prosodiques sont censées être disponibles simultanément et sont traitées en parallèle. Elle sont représentées dans les mêmes structures de traits, qui comprennent ainsi les attributs SYN(taxe), SEM(antique), CONTXT (contexte).

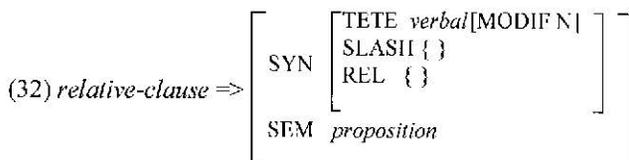
Aux syntagmes correspondant à des phrases (ou "clause"), on peut associer en outre un type de construction, qui code des propriétés idiosyncratiques ou une association arbitraire entre forme et interprétation. On va utiliser cette possibilité pour les relatives (suivant en cela le travail de Sag 1997 sur l'anglais), puisqu'une partie de leurs propriétés ne dépend pas *stricto sensu* de celles de leurs constituants.

3.1. Une classification des relatives du français

On considère que les phrases (clauses) sont classées selon deux dimensions: la constituance et le type de clause (clausalité). On définit les relatives comme un type de clause spécifique qui a pour tête un verbe ou un complémenteur (regroupés sous la catégorie *verbal*, voir la valeur du trait syntaxique TETE), et peut se comporter comme un modifieur de Nom (ou de SN), voir le trait MODIF. La valeur de SLASH de la relative est vide, ce qui

⁷ Pour une introduction, voir Pollard et Sag 1994, Sag et al. 2003, Abeillé 1993.

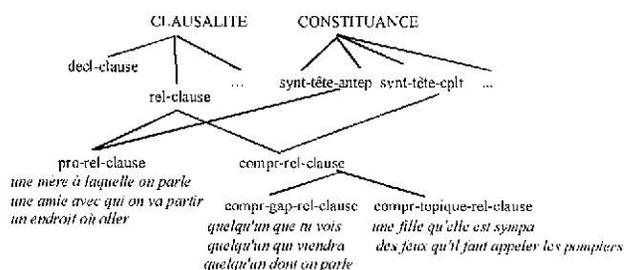
implique que rien ne peut être extrait d'une relative (c'est une île pour l'extraction).



On considère que l'interprétation de la relative est d'être une proposition ouverte.

On distingue deux grands types de relatives, celles avec pronom relatif (*pro-rel-clause*) et celles avec complémenteur (*compr-rel-clause*). Parmi ces dernières, on distingue celles avec gap (introduites par *que/qui* ou *dont*) de celles sans gap (en *que/qui*). On aboutit donc à la classification croisée de (33):

(33)



Les relatives à pronom relatif (2) sont analysées comme des constructions à extraction, où le constituant initial a la fonction Antéposé, et doit correspondre à un gap dans le reste de la relative. Le gap est noté en valeur du trait syntaxique SLASH, et correspond à un ensemble de propriétés, noté par le trait LOCAL. Ces relatives utilisent le syntagme tête-antéposé, qui est un syntagme à deux Branches, Branche-tête et Branche-Antéposé, et qui est utilisé pour d'autres constructions à extraction comme les interrogatives partielles:

(34)a. *syntagme-tête-antéposé* => *syntagme-avec-tête*

$$\& \left[\begin{array}{l} \text{SYNTAGME} \quad [\text{SLASH } \{ \}] \\ \text{BR-TETE} \quad \left[\begin{array}{l} \text{TETE } \textit{verbe} \\ \text{SLASH } [1] \end{array} \right] \\ \text{BR-ANTEPOSE} \quad [\text{LOCAL } [1]] \end{array} \right]$$

b. *pro-rel-clause* => *syntagme-tête-antéposé*

$$\& \left[\begin{array}{l} \text{SYNTAGME} \quad [\text{TETE } \textit{verbe} \mid \text{MODIF N-}i] \\ \text{BR-ANTEPOSE} \quad <\text{SYN} \left[\begin{array}{l} \text{TETE } \textit{prep} \\ \text{REL. } \{i\} \end{array} \right] > \end{array} \right]$$

Le sous-type relative avec pronom relatif (*pro-rel-clause*) contraint le syntagme antéposé à être un syntagme prépositionnel (TETE *prep*) contenant un pronom relatif. Le trait REL sert à distinguer les proformes relatives des autres proformes, sa valeur étant un indice référentiel (*i*) qui doit être coïncidé avec celui du Nom modifié par la relative (voir le trait MODIF sur le syntagme). La contrainte sur la nature prépositionnelle du syntagme antéposé différencie le français de l'anglais, comme on voit en (35):

- (35) a. * cette solution laquelle j'ai beaucoup aimée
 b. * cet enfant [la mère de qui] je n'arrive pas à joindre
 c. this solution which I liked a lot
 d. this child [whose mother] I can't reach

Cette contrainte peut s'expliquer par un principe de préférence qui conduit à privilégier en français les relatives à complémenteur:

- (36) a. cette solution que j'ai beaucoup aimée
 b. cet enfant dont je n'arrive pas à joindre la mère

Ce premier type de relative est relativement complexe, à partir du moment où le pronom relatif doit être enchâssé dans un SP, et on comprend qu'il soit relativement rare à l'oral, sauf avec la proforme *où* qui forme un SP à elle toute seule.

3.2. Les relatives en *que* avec gap

On analyse les complémenteurs comme des têtes syntaxiques prenant une phrase comme complément, et introduisant un trait syntaxique MARQUE qui sert à distinguer les phrases avec et sans complémenteur. Les relatives introduites par un complémenteur sont contraintes pour le trait MARQUE

(avec la valeur *que* ou *dont*), puisque d'autres complémenteurs tels que *comme* existent en français.

On définit ainsi le sous-type relative avec complémenteur (*compr-rel-clause*) qui a lui-même deux sous-types, celui des relatives avec gap, et celui des relatives à topique (en français non standard):

(37) a. *compr-rel-clause* => *syntagme-tête-complément*

& $\left[\begin{array}{l} \text{TETE } \textit{compr} \\ \text{MARQUE } \textit{que / dont} \end{array} \right]$

b. *compr-gap-rel-clause* => *compr-rel-clause*

⊂ & $\left[\begin{array}{l} \text{SYNTAGME } [\text{MODIF N-}i] \\ \text{BR-TE'IE } [\text{SLASH } \{X-i\}] \end{array} \right]$

Comment la dépendance créée par l'extraction (notée par le trait SLASH non vide) est-elle satisfaite, en l'absence d'un pronom relatif et donc d'un syntagme antéposé correspondant au gap ? Dans ce cas c'est le typage de la clause comme relative qui est responsable de la satisfaction de la dépendance (et du vidage du trait SLASH). En effet, si la phrase en *que*, ou en *qui*, est typée comme relative, elle a en vertu de la définition (32), un trait SLASH vide.

Pour les complémenteurs *que* et *qui*, on a les deux entrées lexicales suivantes:

(38) *que* (complémenteur)

qui (complémenteur)

$\left[\begin{array}{l} \text{TETE } \textit{compr} \\ \text{MARQUE } \textit{que} \\ \text{COMPS } < \left[\begin{array}{l} \text{Ph } [\text{MODE } \textit{tensé}] \\ \text{SUJ } < > \end{array} \right] > \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} \text{TETE } \textit{compr} \\ \text{MARQUE } \textit{que} \\ \text{COMPS } < \left[\begin{array}{l} \text{Ph } [\text{MODE } \textit{tensé}] \\ \text{SUJ } < \textit{gap} > \end{array} \right] > \end{array} \right]$
---	--

Notons que les deux formes introduisent le même trait MARQUE (= *que*), ce qui permet de rendre compte de leur alternance (voir exemple (11)). Les relatives en *que* doivent avoir un trait SUJ(ET) vide, c'est-à-dire un sujet canonique réalisé, tandis que les relatives en *qui* doivent avoir un sujet de type *gap*, c'est-à-dire manquant. Dans les deux cas, elles doivent être tensées, c'est-à-dire à l'indicatif ou au subjonctif. Rien dans ces entrées ne dit qu'on a affaire à une relative, et les mêmes formes sont utilisées pour introduire une complétive.

Les relatives du français standard ajoutent une contrainte absente des relatives du français non-standard: le gap doit y être un SN, ce qui n'est pas

le cas pour le non-standard (voir les exemples (12)). Si l'on ajoute cette contrainte, on aboutit à l'entrée suivante pour *que*:

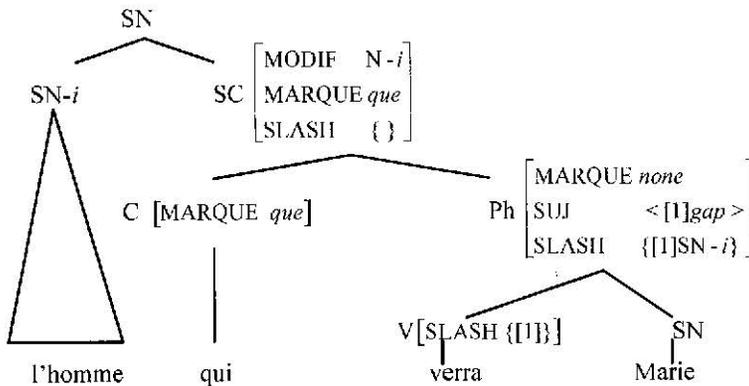
(39) complémenteur *que* (français standard)

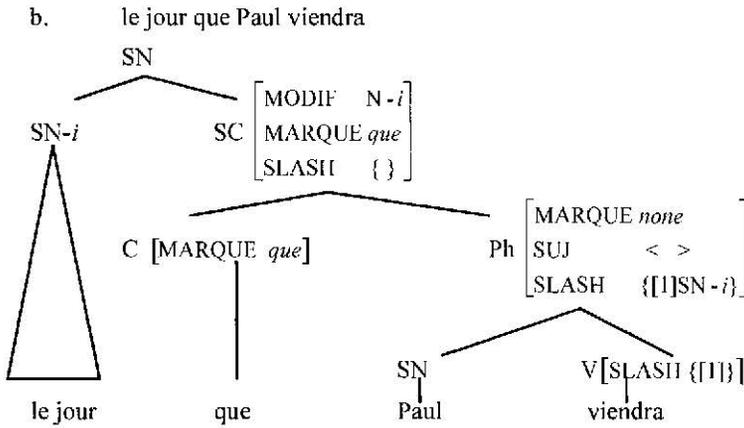
TETE	<i>compr</i>
MARQUE	<i>que</i>
COMPS	< [Ph [MODE <i>tensé</i>]] >
STOP-GAP	{(SN)}

Le trait STOP-GAP sert à lier la valeur du trait SLASH ; comme la valeur est un SN, le gap dans une relative standard en *que* est toujours un SN. La valeur de ce trait est donnée comme optionnelle (elle est notée comme entre parenthèses) sur cette description générale du complémenteur *que*, puisque le trait n'est pas utilisé en dehors des relatives.

Nous donnons en (40) deux exemples de relatives, en *qui* et en *que*. Elles ne comportent pas de catégorie syntaxiquement présente et phonétiquement vide. Une telle catégorie vide n'est en effet pas nécessaire, dans la mesure où le trait SLASH non vide sur le verbe suffit à indiquer qu'un argument est manquant (voir, par ex., Sag 1997). Le trait SLASH est partagé par les catégories dominant le verbe, jusqu'à la relative elle-même, qui le "vide". Puisque *que* et *qui* sont des complémenteurs prenant une phrase comme complément, la catégorie de ces relatives est un syntagme complémenteur (SC).

(40) a. l'homme qui verra Marie

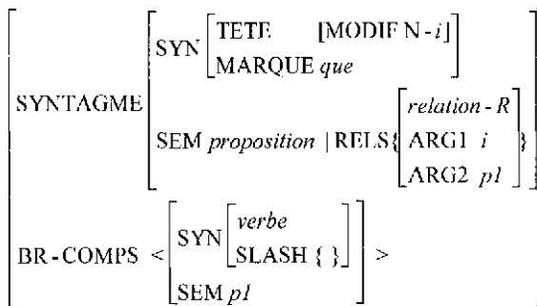




3.3. Les relatives en *que* à topique

On considère que les relatives en *que* sans gap sont associées à une contrainte sémantique et pragmatique. La relative, en tant que construction (voir (32)) dénote une proposition ; dans ce cas, cette proposition repose sur une relation sous-spécifiée (que l'on nommera R) entre l'antécédent et la proposition dénotée par la phrase (complément de *que*) ; l'antécédent étant le topique de cette proposition, on met l'indice de l'antécédent dans le champ TOPIC du trait CONTEXTE de la relative. On définit ainsi un second sous-type de relative à complémenteur, sans extraction⁸ :

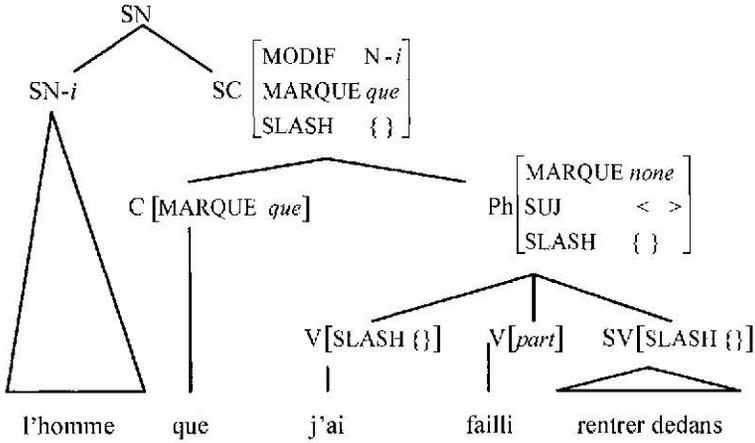
(41) *compr-topique-rel-clause* ⇒ *compr-rel-clause* &



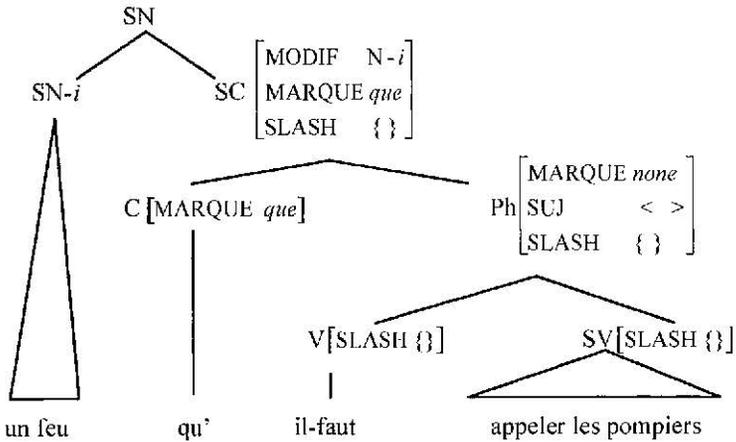
⁸ "proposition|REL" indique qu'il y a un chemin dans la structure de traits qui va de la proposition à la relation. Nous n'entrons pas ici dans le détail de l'analyse.

Nous illustrons la syntaxe des relatives à topique avec les phrases (15c) ou (18a):

(42)a.



b.



3.4 Les relatives en *dont*

Comme on l'a vu, nous analysons *dont* comme un complémenteur ; son entrée lexicale (pour le français standard) est donnée en (43):

(43) complémenteur *dont* (standard)

TETE	<i>compr</i>
MARQUE	<i>dont</i>
COMPS	\langle <i>Pl</i> $\left[\begin{array}{l} \text{MODE } \textit{tensé} \\ \text{SUJ } \langle \rangle \end{array} \right]$ \rangle
STOP-GAP	{SP{ <i>de nprl</i> }

A la différence de *que*, *dont* lie forcément un constituant manquant de type prépositionnel (en *de*). Cette contrainte lexicale, ajoutée aux contraintes sur les relatives (contrainte générale (32) et contraintes sur les relatives avec complémenteur et gap (37)), suffit à rendre compte des relatives usuelles en *dont* avec gap (cf. 21a,b).

Pour les relatives en *dont* avec pronom résomptif (3), parce que le pronom est obligatoire (voir ex. (25)), nous avons dit qu'il devait être traité par la syntaxe (contrairement au pronom des relatives en *que*). Plus précisément, nous proposons que le pronom soit une valeur possible du trait SLASH qui indique l'extraction. La raison principale a à voir avec la coordination. Comme illustré en (29), le constituant comportant le pronom peut être coordonné avec un constituant comportant un gap. Or, le français connaît la contrainte sur la coordination (CSC, cf. Ross 1967): pour extraire un constituant hors d'une coordination, il faut extraire le même constituant hors de tous les membres coordonnés. Or, cela est vrai non seulement des relatives avec gap (44a), mais des relatives en *dont*-pronom (44b).

(44) a. * un problème_{*i*} dont je suis certain [que nous avons déjà discuté -_{*i*}] et [que nous apporterons une solution]]

b. * un problème_{*i*} dont je suis certain [[que nous *y_i* apporterons une solution bientôt] [et que la situation s'apaisera]]

On rend compte des données avec les deux conditions suivantes: (i) le pronom (obligatoire) des relatives en *dont* est une valeur de SLASH ; et (ii) la contrainte sur la coordination impose que les membres coordonnés aient chacun dans leur valeur de SLASH, non pas des constituants complètement identiques, mais des constituants qui partagent le même indice. Ainsi, en (29) le premier membre comporte un gap correspondant à un SP[*de*], et le second un clitique correspondant à un SP[*à*], mais ils sont coïncidés.

Afin de prendre en compte leur emploi comme résomptifs, nous analysons donc les proformes comme ayant un trait SLASH optionnel ; nous supposons que les valeurs de LOC (l'ensemble des traits qui définissent les constituants extraits) peuvent être de deux types: pronominal (*prl*), ou non pronominal (*nprl*). Le type *nprl* correspond à un gap.

(45) gap	<i>le</i> (clitique)	<i>lui</i> (pronom fort), <i>son</i>
$\left[\begin{array}{l} \text{LOC } [1]_{npri} \\ \text{SLASH } \{[1]\} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} \text{LOC } [1]_{prl} \\ \text{SLASH } \{[1]\} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{l} \text{LOC } [1]_{prl} \\ \text{SLASH } \{[1]\} \end{array} \right]$

Les contextes hors desquels l'extraction est exclue, appelés îles (par exemple, une phrase sujet ou une circonstancielle), sont redéfinis comme ayant un trait SLASH vide ou de valeur pronominale uniquement. Le pronom résomptif peut donc apparaître dans une île (28).

La mise en relation entre *dont* et le pronom résomptif passe par un prédicat dit d'attitude propositionnelle. Il faut ici rendre compte de trois propriétés: la relation entre *dont* et le prédicat obéit aux contraintes d'îles ; le prédicat n'attend pas de complément canonique de la forme de SN ; le pronom est dominé par une phrase complément du prédicat. Ces prédicats sont analysés de la manière suivante: ils sont soumis à une règle lexicale qui leur permet de récupérer l'information apportée par le pronom (grâce au trait SLASH à valeur pronominale de leur complétive, voir le complément SC en (46)) et de la remplacer par un trait d'extraction classique (trait SLASH à valeur non pronominale) correspondant à un syntagme prépositionnel (en *de*) manquant.

(46) Règle lexicale pour les prédicats d'attitude propositionnelle

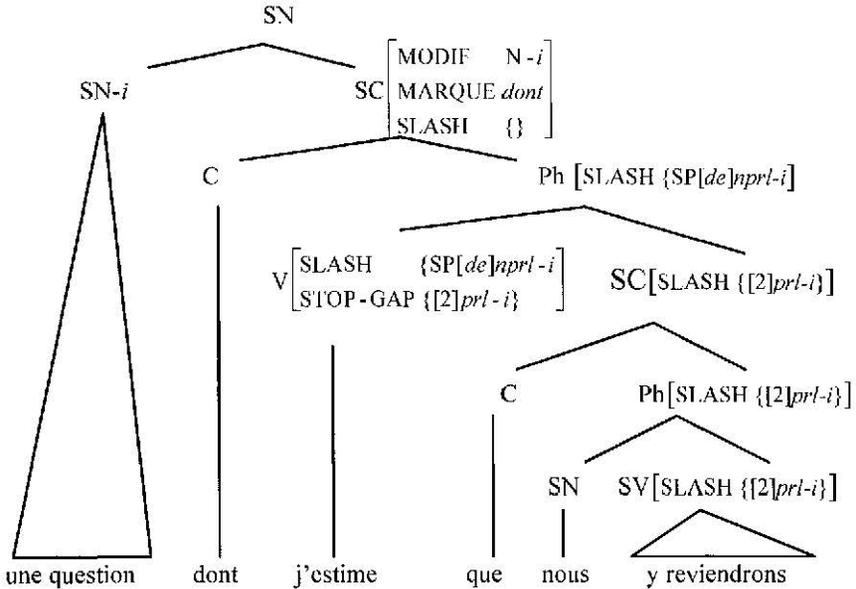
$$\left[\begin{array}{l} \text{ST-ARG } < \dots, \text{SC}[\text{SLASH}\{[1]_{prl} - i, \dots\}], \dots > \\ \text{SEM} \quad \quad \quad [\text{ARG2 } \textit{proposition}] \end{array} \right] \Rightarrow \left[\begin{array}{l} \text{SLASH } \quad \quad \{ \text{SP}[de]_{npri} - i \} \\ \text{STOP-GAP } \{[1]\} \end{array} \right]$$

Ainsi, le prédicat arrête la dépendance apportée par le pronom (valeur de SLASH) et crée une autre dépendance à gap. Grâce au typage des arguments (gap vs constituant canonique), cette règle ne suppose pas que ce prédicat est sous-catégorisé pour un de SN. D'autre part, la relation entre *dont* et le prédicat correspondant au partage du trait SLASH à valeur *npri*, on comprend que les contraintes d'îles soient respectées dans cette partie de la relative.

La relative à pronom est donc analysée au niveau de *dont* comme une relative à constituant prépositionnel manquant. Rien n'empêche, par ailleurs, que la valeur *npri* de SLASH soit partagée par la complétive, et soit ancrée dans un verbe qui attend un argument de la forme de SN: c'est possible, mais non obligatoire. On peut ainsi expliquer le fait qu'un même *dont* puisse coordonner une relative avec gap et une relative à pronom (la relation entre le gap et *dont* observe toutes les contraintes qui caractérisent les dépendances SLASH).

On illustre en (47) la syntaxe de la relative en *dont*-pronom :

(47) une question dont j'estime que nous y reviendrons



Reste à noter les différences entre les relatives standard et non-standard en *dont*. Considérons d'abord les relatives en *dont*-pronom. Si l'on se limite au français standard, on a la spécification *nprl* dans la valeur du trait STOP-GAP en (43), et la règle lexicale (46) pour le pronom résomptif. Si l'on inclut les variantes non standard, on considère que *dont* lie n'importe quel SP[de] extrait, qu'il s'agisse d'un gap ou d'un pronom, donc, la règle lexicale (46) est absente, et la description de *dont* (43) ne spécifie pas que la valeur du SLASH arrêté est *nprl*. Cela suffit pour rendre compte des données de (30)-(31).

Les relatives en *dont* sans pronom donnent lieu elles aussi à des extensions non standard, comme les relatives en *que*-gap. De même que les relatives en *que* non-standard peuvent comporter un gap prépositionnel, alors que le gap standard est un SN, les relatives en *dont* non standard peuvent comporter un gap SP non spécialisé pour la forme *de*, au contraire des relatives standard (cf; 23). La description de *dont* non standard en (48), moins spécifiée que celle de (43), autorise (23) et (30)-(31).

(48) complémenteur *dont* (non standard)

TETE	<i>compr</i>
MARQUE	<i>dont</i>
COMPS	< Ph $\left[\begin{array}{l} \text{MODE } \textit{tensé} \\ \text{SUJ } \diamond \end{array} \right]$ >
STOP-GAP	{SP}

En résumé, nous avons défini les types de relatives suivants, avec les contraintes sur les types, ce qui reprend et précise le schéma *supra* (33):

Type	Supertypes	Contraintes
<i>rel-clause</i>	<i>clause</i>	$\left[\begin{array}{l} \text{TETE } [\text{MODIF N-}i] \\ \text{SEM } \textit{prop(osition)} \\ \text{SLASH } \{ \} \\ \text{REL } \{ \} \end{array} \right]$
<i>pro-rel-cl</i>	<i>rel-clause</i> , <i>syntagme-tête-antéposé</i>	$\left[\begin{array}{l} \text{TETE } \textit{verbe} \\ \text{BR-ANTEP } < \{ \text{TETE } \textit{prep}[\text{REL } \{i\}] \} > \end{array} \right]$
<i>compr-rel-cl</i>	<i>rel-clause</i> , <i>syntagme-tête-compléments</i>	$\left[\begin{array}{l} \text{TETE } \textit{complémenteur} \\ \text{MARQUE } \textit{que / dont} \end{array} \right]$
<i>compr-gap-rel-cl</i>	<i>compr-rel-cl</i>	$\left[\text{BR-TETE } [\text{SLASH } \{X-i\}] \right]$
<i>compr-topique-rel-cl</i>	<i>compr-rel-cl</i>	$\left[\begin{array}{l} \text{MARQUE } \textit{que} \\ \text{SEM } \textit{prop} \text{REL} \left\{ \begin{array}{l} \text{relation-R} \\ \text{ARG1 } i \\ \text{ARG2 } p \end{array} \right\} \\ \text{BR-COMPS } \left[\begin{array}{l} \text{SLASH } \{ \} \\ \text{SEM } p \end{array} \right] \end{array} \right]$

Des exemples des différents sous-types sont donnés en (49):

(49) a. exemples de relatives *pro-rel-cl*: à qui tu penses ; où aller ; avec le fils de laquelle tu parles ;

b. exemples de relatives *compr-gap-rel-cl*: que Marie aime ; qui viendra ; dont tu te souviens ; dont il est clair qu'elle viendra ; dont son père est parti.

c. exemples de relatives *compr-topique-rel-cl*: (une personne) qu'elle a la respiration ; (un feu) qu'il faut appeler les pompiers.

CONCLUSIONS

Nous avons considéré les relatives en *que/qui* et *dont* dans leur diversité, et en particulier dans leur emploi où elles comprennent non un constituant manquant mais un pronom. Nous avons distingué entre le cas des relatives en *dont*, où on peut parler de pronom résomptif, et le cas des relatives en *que* avec pronom, où ce dernier n'est pas autorisé par la syntaxe, mais pas des règles de discours. Nous avons proposé d'unifier l'analyse des relatives en *que* comprenant un pronom avec celle de "pseudo relatives" sans gap ni pronom, et nous avons appelé ce type relative à topique.

Nous avons exploité aussi bien les données considérées comme standard dans la littérature (cf. Godard 1988), mais aussi deux corpus de français parlé relativement récents (CORPAIX et C-ORAL-ROM), ainsi que les exemples recueillis par des chercheurs, notamment Gapany 2004 pour les relatives en *que* avec pronom discursif.

Nous concluons qu'on peut inclure les variantes standard et non standard dans le même système grammatical, à condition d'ajouter un type de relative à topique pour le français parlé, type qu'on trouve également dans les constructions à topique détaché.

REFERENCES

- ABEILLE A., 1993, *Les Nouvelles syntaxes*, Armand Colin: Paris. (nouvelle édition: 2006, Paris: Editions Hermès).
- ABEILLE A., GODARD D. et SAG I.A., 2003, "French relative clause constructions", ms Stanford-Paris 7.
- BENDER E., 2001, *Syntactic variation and linguistic competence*, Thèse PhD, Stanford.
- BORER H., 1984, "Restrictive Relatives in Modern Hebrew", *Natural Language and Linguistic Theory*, 2, 219-260.
- BLANCHE-BENVENISTE C., 1980, "Divers types de relatives en français parlé", *TA Informations*, 21, 2, 16-25.
- BLANCHE-BENVENISTE C., 2007, "Le français parlé au 21^{ème} siècle: réflexions sur les méthodes de description: système et variations", in Abecassis M., Ayosso L. et Vialleton E. (éd.), 2006, *Le français parlé au 21^{ème} siècle: Normes et variations géographiques et sociales*, Paris: L'Harmattan.

- CRESTI E. et MONEGLIA M. (éd.), 2005, C-ORAL-ROM, *Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*, Amsterdam, J Benjamins: Studies in Corpus Linguistics 15.
- DAMOURETTE J. et PICHON E., 1911-1940, *Des Mots à la pensée*, Paris: Editions d'Artrey, Tome VII.
- DEULOFEU J., 1981, "Perspective linguistique et sociolinguistique dans l'étude des relatives en français", *Recherches sur le français parlé*, 3, Université d'Aix.
- DEULOFEU J., 1999, "Questions de méthode dans la description morphosyntaxique de l'élément *que* en français contemporain", *Recherches sur le français parlé*, 15, 77, 101.
- GADET F., 1989, *Le français ordinaire*, Paris: Armand Colin.
- GADET F., 2003, "La relative française, difficile et complexe " in S. Kriegel (éd.), *Grammaticalisation et réanalyse*, Paris: Editions du CNRS, 251-68.
- GAPANY J., 2004, *Formes et fonctions des relatives*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien: Peter Lang.
- GODARD D., 1988, *Syntaxe des relatives en français*, Paris: éditions du CNRS.
- GODARD D., 1989, "Français standard et non standard: les relatives", *LINX*, 20, 51-88.
- GUIRAUD P., 1966, "Le système du relatif en français populaire", *Langages*, 3, 40-48.
- GUNJI T., 1987, *Japanese Phrase structure grammar*, Dordrecht: Reidel.
- KAYNE R., 1974-75, "French relative *que*", *Recherches Linguistiques*, II 40-61 et III 27-92.
- POLLARD C. et SAG I. A., 1994, *Head-driven Phrase structure grammar*, Stanford:University of Chicago Press, Chicago, et CSLI Publications.
- ROSS H.R., 1967, *Constraints on Variables in Syntax*, Thèse de PhD, MIT (publié en 1986, sous le titre *Infinite Syntax !*, Ablex, Norwood, N.J.).
- SAG I.A., WASOW T., BENDER E., 2003, *Syntactic Theory, a formal introduction*, Stanford: CSLI, Publications.
- SAG I.A., 1997, "English Relative Clause Constructions", *Journal of Linguistic*, 33, 431-484.

